

NOTE D'INFORMATION

De nouvelles données pour améliorer les politiques de formation

Réalisations du Cedefop en 2010 et projets pour 2011

«Au terme de huit années de coopération européenne, nous avons défini les objectifs stratégiques à long terme [de l'enseignement et la formation professionnels (EFP)] pour les dix années à venir» – communiqué des ministres européens chargés de l'EFP dans 33 pays, de la Commission européenne et des partenaires sociaux européens, réunis à Bruges le 7 décembre 2010.

Quelques mots sur le Cedefop

Le Cedefop est l'agence de l'UE chargée de soutenir le développement de l'EFP en Europe. L'objectif stratégique du Centre pour 2009-2011 est de «contribuer à l'excellence en matière d'EFP et renforcer la coopération européenne dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques européennes d'EFP». Cet objectif stratégique s'appuie sur quatre priorités:

- livrer des informations pour l'élaboration des politiques européennes d'EFP;
- interpréter les tendances et défis européens relatifs aux aptitudes, aux compétences et à l'apprentissage;
- évaluer les bénéfices de l'EFP;
- améliorer l'image de l'EFP.

Le Cedefop s'emploie à renforcer la coopération européenne dans le domaine de l'EFP en mobilisant son expertise en matière de recherche, d'analyse des politiques et de travail en réseau. Via son site web, ses publications et les visites d'étude, conférences et séminaires qu'il organise, il diffuse l'information aux décideurs des institutions européennes, États membres et partenaires sociaux.

Le rapport sur les politiques d'EFP du Cedefop *A bridge to the future*, présenté lors de la réunion de Bruges, passe en revue et récapitule les progrès accomplis par les pays participants ⁽¹⁾ dans la mise en œuvre des priorités, instruments et principes convenus d'un commun accord entre 2002 et 2010 et identifie les principaux défis. Les conclusions de ce rapport seront plus amplement débattues par les hauts responsables politiques en 2011.

Ce rapport présenté à Bruges est le quatrième d'une série de rapports sur les politiques produits par le Cedefop.

⁽¹⁾ Les 27 États membres de l'UE plus l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, ainsi que trois des pays candidats: Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie.

Les rapports précédents avaient été respectivement présentés lors des réunions similaires de Maastricht (en 2004), Helsinki (en 2006) et Bordeaux (en 2008). Ces rapports ne constituent que l'un des moyens utilisés par le Cedefop pour mettre ses données et son expertise au service de l'élaboration des politiques d'EFP en Europe. À Bruges, le Cedefop a été invité à continuer de rendre compte des progrès réalisés tous les trois ans.

Rapport *A bridge to the future*,
*European policy for vocational
education and training 2002-10*.

Disponible sur Internet:

<http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications/17297.aspx>



Ces dernières années, le Conseil et la Commission européenne ont confié au Cedefop plusieurs tâches importantes, notamment l'établissement et la mise à jour régulière de prévisions sur l'offre et la demande de compétences en Europe, la collaboration avec la Commission européenne et les États membres en vue d'élaborer des instruments et principes européens communs pour améliorer l'EFP et l'apprentissage tout au long de la vie, le suivi de la mise en œuvre du cadre européen des certifications et du système européen de crédits d'apprentissage pour l'EFP, ainsi que le développement et l'hébergement du site web Europass.

En conséquence, les travaux du Cedefop ont largement contribué à l'élaboration des politiques d'EFP en Europe et ont fourni les données nécessaires pour étayer le nouveau cadre politique de l'UE ainsi que la stratégie *Europe 2020* ⁽²⁾. Les citations fréquentes des travaux du Cedefop dans les documents politiques de l'UE relatifs à l'EFP reflètent la pertinence et la qualité de ces travaux ⁽³⁾.

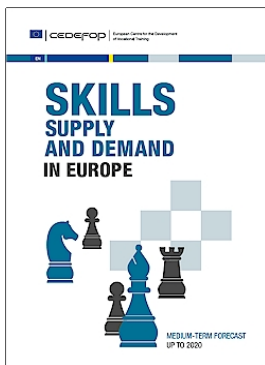
⁽²⁾ *Europe 2020 – Une stratégie européenne pour une croissance intelligente, durable et inclusive*. Disponible sur Internet: http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/president/news/documents/pdf/20100303_1_fr.pdf

⁽³⁾ En 2010, le Cedefop y a été cité dans 85 documents de la politique européenne.

Soutenir les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux

Les prévisions de compétences du Cedefop, ses analyses de l'évolution des besoins en compétences et ses travaux sur l'adéquation de l'offre et de la demande de compétences ont servi à préparer la communication de la Commission européenne *Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux* et soutiendront l'initiative phare sur les nouvelles compétences et les nouveaux emplois de la stratégie *Europe 2020*.

En 2010, le Cedefop a publié des **prévisions de l'offre et de la demande de compétences** sur le marché du travail européen jusqu'en 2020. Ces prévisions, qui tiennent compte de la crise économique, font état de la création de quelque sept millions d'emplois supplémentaires d'ici là. Au-delà des chiffres, ce sont les tendances qui sont le plus importantes. La plupart des nouveaux emplois seront des emplois à forte intensité de compétences, qui exigeront des niveaux élevés de qualification, mais les emplois, à tous les niveaux, y compris dans les professions élémentaires, exigeront des compétences plus élevées. La plupart des emplois proposés (créations de postes et vacances dues aux départs à la retraite) exigeront des qualifications de niveau moyen, très souvent professionnelles.



Rapport *Skills supply and demand in Europe: medium-term forecast up to 2020*.
 Disponible sur Internet:
<http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications/15540.aspx>

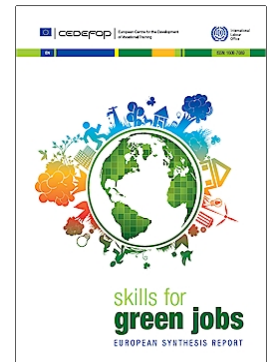
Les conclusions des prévisions de compétences du Cedefop ont été largement débattues en 2010, par exemple lors d'un atelier du Parlement européen sur les compétences pour sortir de la crise (*Skills and competences to overcome the crisis*) en mars et lors d'une conférence organisée en avril par la présidence espagnole sur le thème «de nouvelles compétences et de nouveaux emplois pour une Europe plus compétitive» (*New skills and new jobs for a more competitive Europe*).

Les travaux du Cedefop sur les différentes formes d'**inadéquation des compétences** ont progressé en 2010 et se poursuivront en 2011. En dépit du fort taux de chômage, les pénuries de compétences sont bien réelles et l'inadéquation concerne différentes catégories de population, notamment les travailleurs vieillissants et les individus faiblement qualifiés. Le fort taux de chômage des jeunes est un problème particulièrement urgent et la plupart des solutions incluront l'EFP.

L'étude du Cedefop sur les **compétences vertes pour emplois verts** a été discutée lors d'un atelier de

l'OIT, lors de la conférence de la présidence belge sur le développement vert, le 28 septembre, ainsi qu'à l'occasion d'un atelier sur l'apprentissage de l'écologie (*Learning to be green*) organisé par le Parlement européen le 29 septembre 2010. En 2011, le Cedefop examinera plus en détail les besoins actuels et futurs de compétences pour une économie plus verte.

Rapport *Skills for green jobs: European synthesis report*.
 Disponible sur Internet:
<http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications/16439.aspx>



Développer et mettre en œuvre les instruments européens communs

Les instruments européens communs pour l'EFP, élaborés au cours des dernières années, améliorent la compréhension des certifications et des compétences. Ils soutiennent l'initiative phare «Jeunesse en mouvement» de la stratégie *Europe 2020*, améliorent la transparence et renforcent la mobilité, y compris la mobilité des apprenants entre les différents secteurs des systèmes nationaux d'éducation et de formation.

Conformément aux recommandations du Parlement européen et du Conseil concernant le cadre européen des certifications (CEC) de 2008 ainsi que le système européen de crédits d'apprentissage pour l'EFP (ECVET) et le cadre européen pour l'assurance de la qualité dans l'EFP de 2009, le Cedefop soutient la mise en œuvre de ces instruments dans les États membres grâce à des analyses comparatives, un suivi systématique de l'évolution au niveau national et sectoriel et des conseils techniques. En 2010, le Cedefop a participé à plus de 50 réunions sur le développement et la mise en œuvre des instruments européens. Ces instruments sont des éléments essentiels de la communication de la Commission européenne *Donner un nouvel élan à la coopération européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels* ⁽⁴⁾. Ce travail sera poursuivi en 2011 et au-delà. Le Cedefop collabore avec la présidence hongroise à la préparation d'une conférence sur les cadres européen et nationaux de certifications, qui se tiendra en mai 2011. En outre, le Centre a publié un document de travail (*The development of ECVET in Europe*) qui analyse les progrès accomplis par les États membres et les stratégies mises en place pour préparer la mise en œuvre d'ECVET.

⁽⁴⁾ *Donner un nouvel élan à la coopération européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels pour appuyer la stratégie Europe 2020*. Disponible sur Internet:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0296:FIN:FR:PDF>

Comme le montre la publication du Cedefop de 2010 *The development of national qualifications frameworks in Europe*, les cadres nationaux de certifications (CNC) viennent, dans certains cas, redéfinir les liens entre différents secteurs d'un système national d'éducation et de formation, tels que l'EFPP et l'enseignement supérieur. La publication du Cedefop de 2010 *Linking credit systems and qualifications frameworks* fait apparaître comment les CNC ont dynamisé le débat dans les États membres sur les liens entre **EFPP et enseignement supérieur**.

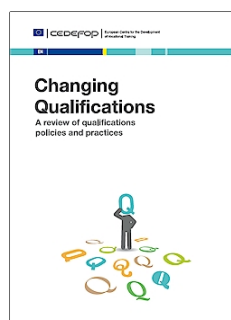
Europass, disponible en 26 langues, soutient la mobilité professionnelle et géographique et permet aux individus de présenter leurs certifications et leurs compétences dans un format standard, qui en facilite également la lecture aux employeurs. Le Cedefop a contribué à la conception et au développement des cinq instruments Europass et assure la gestion du site web Europass (<http://europass.cedefop.europa.eu>). Plus de 10 millions de CV Europass ont été créés en ligne depuis le lancement de ce site en février 2005. Europass est désormais un instrument largement accepté, qui a démontré, au-delà de toutes les espérances, sa valeur pour les apprenants, les travailleurs et les citoyens de toute l'Europe.

Certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

Les instruments européens s'appuient sur l'**approche des acquis de l'apprentissage**, lesquels reflètent ce qu'un individu est capable de réaliser et de comprendre au terme d'un processus d'éducation ou de formation. L'étude majeure du Cedefop en 2010 *Changing qualifications – A review of qualifications policies and practices*, qui se fonde sur des travaux antérieurs du

Rapport *Changing qualifications – a review of qualifications policies and practices*.

Disponible sur Internet:
<http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications/17429.aspx>



Centre, examine comment le rôle et les fonctions des certifications façonnent une nouvelle Europe, propose des scénarios possibles d'évolution pour les dix prochaines années et identifie les pierres angulaires de la stratégie de réforme. L'étude du Cedefop de 2010 *Learning outcomes in VET curricula* examine les liens entre programmes d'études et de formation et acquis de l'apprentissage dans neuf États membres de l'UE. D'autres pays seront examinés en 2011.

Le Cedefop a fourni des informations et une expertise de référence pour la conférence de la

présidence espagnole sur la valeur des compétences de l'EFPP (*The value of competences in VET*) organisée en mai 2010, qui a abordé des questions telles que les liens entre les acquis de l'apprentissage et les certifications d'une part et les changements dans le domaine de l'orientation tout au long de la vie de l'autre. Pour appuyer les résolutions du Conseil de 2004 et 2008 sur l'**orientation tout au long de la vie**, le Cedefop publiera en 2011 un bilan de la politique d'orientation tout au long de la vie, qui mettra en lumière les progrès accomplis par les États membres pour développer des politiques, des systèmes et des pratiques dans ce domaine.

L'amélioration de l'EFPP ne pourra se faire sans le concours d'**enseignants et formateurs de l'EFPP** dotés d'une solide formation. L'étude du Cedefop de 2010 *Professional development opportunities for in-company trainers* rend compte des initiatives prises pour reconnaître la formation des formateurs intervenant en entreprise dans 13 pays. En 2011, le Cedefop continuera de collaborer étroitement avec la Commission européenne pour suivre les changements qui affectent les rôles et les compétences des formateurs.

La crise économique a renforcé l'intérêt porté à la **validation** des compétences acquises par l'**apprentissage non formel et informel**. Les pouvoirs publics, les employeurs et les travailleurs sont désormais conscients de la nécessité de trouver des moyens concrets et d'un bon rapport coût-efficacité pour reconnaître toutes les aptitudes et compétences disponibles. En 2010, les publications du Cedefop sur la validation des acquis non formels et informels ont fait l'objet de plus de 7500 téléchargements. En 2011, une recommandation sur la validation des acquis non formels et informels, qui s'appuie pour une grande part sur les données fournies par le Cedefop, donnera l'impulsion à des analyses supplémentaires. Le Cedefop s'attachera plus particulièrement à examiner le rôle de la validation au sein des entreprises.

Dans le cadre du suivi des conclusions du Conseil et du plan d'action de la Commission européenne sur **l'éducation et la formation des adultes** en Europe, le Cedefop analyse les stratégies et les politiques visant à accroître l'accès à la formation sur le lieu de travail. En 2010, le Centre a dressé un état des lieux de la formation des adultes en entreprise. En 2011, il diffusera son rapport *Learning while working*, qui passe en revue les réussites, les problèmes ainsi que les domaines qui restent encore à développer. Au regard des changements démographiques, il convient de se pencher sérieusement sur la problématique de l'éducation et de la formation des adultes.

Pour soutenir le développement des politiques, l'apprentissage par les pairs et l'échange d'informations, le Cedefop a continué d'assurer la coordination des **visites d'étude**, qui font partie intégrante du programme communautaire pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Durant l'année académique 2009/2010, 230 visites d'étude ont été organisées, auxquelles ont pris part 2360 spécialistes de l'éducation et de la formation. Le Cedefop encourage les partenaires sociaux à participer aux visites d'étude et assure le suivi et l'évaluation de l'impact des

visites sur les participants. Ces activités se poursuivront en 2011.

Évaluer les bénéfices de l'EFPP

Les travaux de recherche du Cedefop sur les **bénéfices économiques et sociaux de l'EFPP** ont progressé en 2010 et feront l'objet d'une publication en 2011. Les décisions d'investissement dans l'EFPP gagnent à être étayées par une compréhension plus claire de la contribution de l'EFPP aux perspectives d'emploi, à la productivité, à la compétitivité et à l'inclusion sociale. En 2011, les résultats de ces travaux nourriront le débat et éclaireront les décisions sur les priorités en matière de dépenses publiques. À cet égard, le Cedefop poursuivra ses recherches sur les dispositifs de financement et les incitations à investir dans l'EFPP.

Dans le cadre du suivi de l'un des objectifs à court terme du communiqué de Bruges, le Cedefop apportera son concours à la Commission européenne pour définir et comprendre plus clairement l'attractivité de l'EFPP.

En 2011, le Cedefop continuera d'apporter sa contribution aux activités menées à l'échelon international pour **améliorer les statistiques de l'EFPP**, conformément au rôle qui lui a été assigné dans les conclusions du Conseil de 2008. Cette contribution porte sur l'amélioration des statistiques au niveau européen et international, afin de renforcer la pertinence et la qualité des données, ainsi que sur l'amélioration des méthodes et outils de collecte. Plus particulièrement, le Cedefop a activement participé à l'élaboration d'un indicateur d'employabilité et, en 2011, il apportera son concours à la Commission européenne pour mettre au point un indicateur de mobilité des apprenants de l'EFPP.

Valeur ajoutée

Le Cedefop s'emploie à apporter une valeur ajoutée en livrant des informations sur l'EFPP facilement accessibles, exactes et en temps utile, présentées sous divers formats afin de répondre aux besoins des différents utilisateurs. L'une des missions du Cedefop est d'améliorer la visibilité de l'EFPP et de mieux sensibiliser aux questions d'EFPP.

En 2010, plus de 454 000 fichiers ont été téléchargés du **portail web** du Cedefop (www.cedefop.europa.eu), dont près de 340 000 publications. Les notes d'information du Cedefop ont donné lieu à quelque 27 000 téléchargements. Avec les communiqués de presse du Cedefop, ces notes d'information, disponibles en plusieurs langues, informent en permanence les décideurs politiques des principaux développements dans le domaine de l'EFPP. Le Cedefop possède la base de données bibliographiques en ligne sur l'EFPP la plus complète d'Europe. En 2010, cette base de données a été consultée environ 50 000 fois.

Le Cedefop, une agence européenne efficiente et bien gérée

Le Cedefop a été l'une des premières entités européennes à mettre en œuvre un dispositif d'établissement du budget par activité. En 2010, le Centre a mis en place un système de mesure des performances. Ce système consolide le travail de planification et de rapports et garantit la parfaite cohérence entre les activités, les priorités et les objectifs du Centre. Il assure une évaluation systématique et régulière des produits, des résultats et de l'impact du Cedefop.

En 2010, le taux d'exécution du budget du Cedefop a été, de nouveau, de l'ordre de 97 %. L'amélioration continue de la gestion et de l'administration du Centre se reflète clairement dans les rapports d'audit, qui ont confirmé la conformité et la régularité des opérations ainsi que le bon fonctionnement du Centre. Les recommandations des audits sont suivies d'effets et servent à améliorer et à développer encore davantage les activités.

En 2010, l'expertise du Cedefop a été largement mobilisée pour soutenir et aider à développer la stratégie européenne d'EFPP. Le programme de travail 2011 du Cedefop a été soigneusement planifié avec son conseil de direction, auquel siègent des représentants des États membres, de la Commission européenne et des partenaires sociaux, afin d'assurer que le Centre continue de fournir l'expertise et l'information dont ses parties prenantes ont besoin.

En 2011, le Cedefop conviendra avec son conseil de direction de nouvelles priorités à moyen terme pour la période 2012-2014. Ces nouvelles priorités refléteront les priorités énoncées dans le nouveau cadre stratégique et, dès lors, elles tiendront compte des défis que devra relever l'EFPP et poseront les bases des futurs programmes de travail du Cedefop.